

Inscription au colloque sur les droits des patients

- **Date et horaire** : mardi 7 novembre 2017 de 8h30 à 17h
- **Lieu** : Genève, Centre de l'Espérance
- **Entrée libre sur inscription préalable**, au 0840 000 060 ou par mail info@promentesana.org . Le nombre de places est limité

Pour marquer ses 25 ans, Pro Mente Sana organise un colloque scientifique et citoyen sur le thème : «Défense des intérêts et des droits des patients : d'où venons-nous et où va-t-on ?»



La fondation suisse Pro Mente Sana a ouvert une antenne romande en 1992 pour défendre et promouvoir les droits et intérêts des personnes souffrant psychiquement, en partenariat avec les acteurs du réseau en santé mentale. Cette antenne est devenue l'association romande Pro Mente Sana. 25 ans plus tard, où en sommes-nous ? Quels progrès ont-ils été accomplis, quels immobilismes font-ils obstacle, quels reculs ou dérives menacent-ils ? Ce colloque-anniversaire abordera ces questions dans un double regard scientifique et citoyen, du droit à la psychiatrie, de l'accompagnement psychosocial à l'auto-support, de la politique à l'anthropologie.

Au programme :

- PMS dans la durée: Inflexions et zones de tensions. Par **Béatrice Despland**, présidente, et **Jean-Dominique Michel**, secrétaire général a.i.
- Conférence #1. De l'autonomie-aspiration à l'autonomie-condition: Quels enjeux pour la psychiatrie? Par **Pierre-Henri Castel**, directeur de recherche au CNRS
- Conférence #2 Une clinique du quotidien pour un horizon raisonnable: pour un dispositif psychosocial de moins. Par **Miguel Norambuena**, psychopathologie sociale, EHESS, Paris ; fondateur du centre Le Dracar à Genève
- Conférence #3 (en anglais avec traduction par Elisabeth Hirsch) «Respecter les droits, la volonté, et les préférences» des personnes en situation de handicap : comment répondre à l'exigence de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ? Par **George Szmukler**, MB BS, MD, FRCPsych, Fellow King's College London
- Conférence #4 Places et rôles des patients dans la défense de leurs intérêts : une perspective sociohistorique. Par **Virginie Stucky**, licence en anthropologie, doctorante en sociologie à l'Université de Lausanne, professeure associée (EESP), Lausanne
- Conférence #5 Heurs et malheurs des droits des patients : un point de vue juridique. Par **Shirin Hatam**, juriste, LL.M, titulaire du brevet d'avocat
- Conférence #6 Evolution de la psychiatrie face aux droits et à l'autonomie des patients. Par **Philippe Rey-Bellet**, psychiatre-psychothérapeute FMH, médecin chef du pôle de psychiatrie et psychothérapie du Valais romand

[Page internet](#)